

n° 149 - janvier 2021

CORREZE

le magazine

de votre département



DOSSIER
Une académie pour les métiers
de l'aide à domicile



Restez connectés sur www.correze.fr

CORREZE
LE DÉPARTEMENT
Ayons la Corrèze en cathédrale

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

5^e édition

Quelles sont vos priorités pour 2021 ?



Pour la cinquième année consécutive, le Département de la Corrèze soumet aux choix et à l'avis des Corrégiens des orientations et des propositions d'actions qui engagent financièrement la collectivité.

A partir du 20 janvier et jusqu'au 10 février, les Corrégiens pourront donner leur avis et s'exprimer sans intermédiaire en se connectant et en s'inscrivant sur la plateforme dédiée :



www.monavis.correze.fr



CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Ayons la Corrèze en cathédral

SOMMAIRE

p.4 ACTIONS

- Plan Corrèze Accompagnement COVID-19

p.8 ORIGINE CORREZE

- Le territoire en ligne
- Les producteurs en parlent

p.10 ACTUALITÉS

- Le Département mobilisé pour la viabilité hivernale
- En 2021, ayons la fibre corrézienne !
- Un jeu pour le Transcorrèzien
- Le prix Chadourne pour Patrick Deville
- Le calendrier des pompiers sur d'autres modes

p.13 DOSSIER

- AMAC : une académie pour les métiers de l'aide à domicile

p.18 SOLIDARITÉ

- Un dispositif innovant pour accompagner entreprises et bénéficiaires du RSA
- Une solidarité de proximité en Corrèze

p.20 HABITAT

- Des partenaires pour le Département

p.21 DÉCISIONS DÉPARTEMENTALES

- Le Département s'engage pour la culture et la jeunesse

p.22 EXPRESSION POLITIQUE

p.23 ÇA S'EST PASSÉ

p.23 ÇA VA SE PASSER

Édito



PASCAL COSTE

Président du Conseil départemental de la Corrèze

L'année 2020 restera tristement marquée par la pandémie de la Covid-19 qui a profondément bouleversé nos vies, notre société, notre économie et nécessite encore aujourd'hui vigilance et attention constantes.

Si ces moments difficiles nous ont durement éprouvés, ils ont aussi mis en lumière notre sens collectif de la responsabilité, de l'engagement et de l'entraide.

Animateur des solidarités et fédérateur des énergies, le Département est pleinement engagé aux côtés des Corrèziens pour les accompagner dans cette période complexe pour nombre d'entre eux. Je pense notamment aux professionnels de la restauration, de l'hôtellerie, de l'événementiel et aux acteurs de la vie culturelle qui pourront, je l'espère, reprendre au plus tôt leurs activités essentielles à notre bien vivre ensemble.

A l'aube de cette nouvelle année, nous souhaitons à la fois poursuivre l'action que nous menons depuis 5 ans dans le respect de nos engagements, l'écoute et la concertation avec les Corrèziens, tout en construisant l'avenir de la Corrèze.

C'est le sens de notre plan Corrèze Accompagnement Covid-19, un plan solidaire pour les Corrèziens, dynamique pour l'économie et ambitieux pour l'attractivité de la Corrèze.

Un plan pour une Corrèze où il fait bon vivre ensemble et je souhaite que 2021 nous permette de retrouver rapidement les plaisirs du partage et les joies de la convivialité dans notre beau département.

Ensemble, ayons la fibre corrézienne !



CORREZE

ACCOMPAGNEMENT COVID-19

Depuis mars 2020, la pandémie de la Covid-19 a bouleversé notre quotidien. D'abord sanitaire, cette crise s'est peu à peu muée en crise sociale et économique. Face à cette situation critique, le Département, ses élus et ses services se sont pleinement mobilisés aux côtés des Corrégiens.

Pour répondre aux inquiétudes et aux difficultés des Corrégiens, la politique départementale s'est appuyée sur le principe «Protéger, Tester, Accompagner» dès la mi-mars 2020.

Près de 2 millions de masques ont été distribués en Corrèze auprès des services médico-sociaux, des communes, des entreprises et de l'ensemble des

Corrégiens. Le Département a mis ses équipes au service des Corrégiens en réalisant notamment 5 000 tests auprès des établissements médico-sociaux, permettant notamment de retarder l'entrée du virus dans les EHPAD du Département. Cette opération a également contribué à la formation des personnels qui peuvent désormais réaliser

les tests. Aujourd'hui, et alors que la crise s'inscrit dans la durée, le Département renforce son action et engage son plan Corrèze Accompagnement Covid-19, un plan solidaire pour les Corrégiens, dynamique pour notre économie et ambitieux pour l'attractivité de notre territoire.

La Corrèze solidaire



Des primes pour les professionnels du secteur médico-social

Professionnels de l'aide à domicile, intervenants auprès des personnes âgées, handicapées ou de l'aide sociale à l'enfance, leur engagement a été et demeure essentiel pour prendre soin des plus fragiles. Oubliés des mesures gouvernementales, ces professionnels méritent toute notre reconnaissance et le Département a versé en décembre une prime exceptionnelle, d'un montant de 1 000 euros, pour leur engagement sans faille.

Ces primes représentent un engagement de 1,8 million d'euros du Département, dont près d'un million d'euros pour les personnels de l'aide à domicile.

Soutien aux établissements médico-sociaux

Toujours aux côtés des établissements sociaux et médico-sociaux, le Département leur a attribué 900 000 euros pour les soutenir face aux surcoûts liés au Covid, préserver les tarifs d'hébergement et ne pas pénaliser les résidents et leurs familles.



Solidaire avec les acteurs culturels et les artistes

En 2020, le Département a tenu à maintenir le versement des subventions aux structures et associations culturelles, afin de ne pas les fragiliser encore plus dans cette période déjà très dure où de nombreux événements ont dû être annulés. Pour 2021, ce soutien est confirmé avec une enveloppe maintenue à plus de 1,5 million d'euros pour la 6^e année consécutive.

De plus, le Département met en place un dispositif exceptionnel destiné à apporter la culture et toutes ses valeurs, en termes de convivialité et de lien social, dans les lieux collectifs qui en sont privés (EHPAD, centres d'accueil et de loisirs...) et à soutenir les artistes durement touchés par la crise. L'objectif est de permettre aux artistes de pouvoir reprendre leur activité en offrant des moments de joie et de détente à un public qui en a extrêmement besoin. Le Département mobilisera 50 000 euros supplémentaires pour cette action solidaire.



Un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA

Depuis 5 ans, la politique dynamique d'insertion avait permis d'atteindre des résultats significatifs pour l'accès et le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Entre 2015 et 2019, le nombre de bénéficiaires avait diminué de 16,8 %, contre 6 % au plan national. La crise est venue briser cette dynamique et inverser la tendance avec une augmentation de 12,8 % du nombre de bénéficiaires sur le premier semestre 2020 (passant de 5 295 à 7 168). Ainsi, le Département augmente de 2,4 millions d'euros le budget consacré à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en 2020.

Cette augmentation porte le budget départemental consacré au RSA à 20,2 millions d'euros, alors que la compensation de l'Etat ne s'élève qu'à 11,7 millions d'euros pour une allocation qui relève pourtant de la solidarité nationale.



Soutien particulier pour le logement des plus fragiles

Pour de nombreux foyers corréziens, la crise est venue accentuer la précarité face aux dépenses liées au logement (loyer, énergies, fluides...) notamment pour les jeunes, les personnes sans emploi ou les travailleurs de condition modeste. Afin de pouvoir apporter une réponse adaptée à chaque situation, le Département a souhaité redéfinir et assouplir les modalités d'octroi des aides au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL). Une enveloppe supplémentaire de 500 000 € sera mobilisable en 2021 afin de soutenir les plus fragiles dans leurs dépenses liées au logement.



Soutien à la jeunesse contre le décrochage scolaire

20 000 euros supplémentaires seront mobilisés par le Département afin de renforcer son engagement auprès des associations de soutien scolaire et d'aide aux devoirs. Cet engagement sera notamment orienté vers les élèves identifiés en situation de décrochage scolaire par les services sociaux, en partenariat avec l'Education nationale et la Caisse d'allocations familiales (CAF).



Soutien aux plus démunis

Lors de la première vague, un réseau des associations caritatives s'est constitué, en collaboration avec les services du Département, pour mieux coordonner l'action en faveur des plus démunis. Dans la période qui s'ouvre, les associations vont être fortement sollicitées avec l'afflux de nouveaux bénéficiaires pour les aides alimentaires, alors même que les bénévoles de ces associations sont vulnérables au virus.

Ainsi, le Département a décidé de créer une « brigade hivernale » composée d'une dizaine de personnes, bénéficiaires du RSA, pour venir renforcer les équipes des associations caritatives pour la collecte et la distribution de denrées alimentaires. 80 000 € seront mobilisés par le Département pour cette action innovante qui s'inscrit pleinement dans les politiques de solidarité et d'insertion.

La Corrèze qui investit



Améliorer la réussite éducative des collégiens

Le Département a engagé un «plan collèges» pour un montant de 5,5 millions d'euros. Cet investissement va permettre la restructuration complète du collège d'Argentat, la restructuration de la demi-pension du collège d'Allasac, la réhabilitation énergétique des collèges de Brive, Uzerche, Objat et Treignac dans le cadre du plan «Corrèze Transition Écologique».



Investir pour préserver le patrimoine : un atout pour le tourisme en Corrèze

Sélectionné par la mission Bern, le viaduc des Rochers Noirs, à Lapeau-Soursac, est le projet phare de Nouvelle Aquitaine soutenu par la Fondation du Patrimoine en 2020. Le Département a souhaité engager un projet ambitieux de conservation, de restauration et de valorisation, en partenariat avec l'État et la Région. 1,2 million d'euros d'investissement sont ainsi dédiés à ce projet patrimonial et touristique.

Pour faire un don :

www.fondation-patrimoine.org/67545



Des travaux routiers pour l'aménagement de la Corrèze

En 2020 et malgré une activité réduite des entreprises durant le confinement, le Département a réalisé l'intégralité de son programme de travaux sur les routes départementales, soit 16 millions d'euros. Concernant le chantier de la déviation de Malemort, lancé au mois de juin, avec un investissement de 15,3 millions d'euros, 6 millions d'euros d'avances forfaitaires ont été réglés dès cette année afin d'accompagner les entreprises de travaux publics, largement dépendantes de la commande publique. Pour préparer les grands chantiers de demain, le Département confirme également son plan «Routes 2025» avec le choix des tracés des déviations de Lubersac et de Meymac et la poursuite des études autour du contournement.



Le Département partenaire des Communes pour booster la commande publique

A l'approche du terme de la contractualisation 2018-2020 avec les Communes et Intercommunalités, le Département a intégré 100 opérations nouvelles qui ont bénéficié d'un soutien supplémentaire à hauteur d'un million d'euros, générant 4,7 millions de travaux en Corrèze.

ICI ON A LES YEUX QUI BRILLEN

Actions

La Corrèze attractive

A travers son plan «Une Ambition pour la Corrèze», le Département conduit une politique globale pour renforcer l'attractivité du territoire. Améliorer le cadre de vie, accélérer la transition écologique, développer le réseau routier, déployer le Très Haut Débit... : autant d'actions qui concourent à rendre le département plus attractif pour de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises.

Un territoire qui a les yeux qui brillent

Le confinement et, plus généralement, la prise de conscience d'un certain mode de vie ont donné envie à de nombreux habitants des villes à envisager un retour à la campagne. La crise a révélé les dérives et les limites de la métropolisation et de la concentration démographique et économique. C'est en ce sens que la Corrèze propose de «travailler là où l'on veut vivre» en adressant un signal fort aux citadins qui veulent changer de vie et gagner la campagne et les villes moyennes. L'objectif de "Venez briller

en Corrèze" est d'attirer de nouveaux habitants en Corrèze et faire découvrir les opportunités de vie du territoire avec un accompagnement clés en main. S'agissant pour eux d'un nouveau projet de vie, le Département entend jouer un rôle de facilitateur et de fédérateur de tous les acteurs publics et privés pour conduire une stratégie et une action globale. Une vaste campagne de promotion et de communication numérique a été menée, ciblant un public appétent et l'invitant à découvrir la Corrèze pendant deux jours

pour lui montrer l'essentiel.

Après cette première étape de recrutement via les réseaux sociaux et le web, le Département a mis en place, avec ses partenaires, un ensemble de services d'accompagnement à l'installation, à l'image d'une conciergerie, pour apporter une assistance en termes d'emploi, de logement, de scolarisation et de garde d'enfants... En bref, un accompagnement global pour une nouvelle vie en Corrèze.

Pour découvrir la Corrèze et confirmer son projet

A travers l'opération "**Venez Vivre en Corrèze**", le Département propose aux personnes qui veulent saisir l'opportunité d'appréhender concrètement leur future vie corrézienne et le territoire, de découvrir la Corrèze sous tous ses aspects : ses sites, son dynamisme économique, son patrimoine, ses secteurs d'activités qui recrutent...

Au programme : rencontres avec les acteurs économiques et immobiliers du département.

1^{er} rendez-vous le week-end du 19 au 21 février 2021

Inscriptions jusqu'au 31 janvier 2021 et modalités accessibles sur : www.venezvivreencorreze.fr

La campagne qui vise à accueillir de nouveaux habitants en Corrèze cible particulièrement les personnels de santé : médecins, infirmières...

Si vous êtes intéressé, contactez Corrèze Santé

CORREZE
LE DÉPARTEMENT
Santé 

 **0 805 29 19 09**
Service & appel gratuits



Origine Corrèze, le territoire en ligne

En à peine un an, la marque Origine Corrèze est devenue un réseau regroupant près de 130 entreprises corréziennes et présentant à la vente plus de 500 produits labellisés. L'objectif de ce «label» est de promouvoir le savoir-faire et la qualité des filières d'excellence corréziennes. Suite logique

de son développement, Origine Corrèze a ouvert une boutique en ligne où, d'un simple clic, l'on accède à un catalogue de produits 100 % Corrèze.

Répartis en «rayons» (épicerie, bien-être et santé, maison et décoration, loisirs, mode et accessoires, jardin et bricolage), les produits de la boutique Origine

Corrèze, tous réalisés par des entreprises locales et portant les savoir-faire et l'art-de-vivre en Corrèze, sont accessibles en quelques clics.

Cette nouvelle étape offre à la marque et au réseau une vitrine marchande ouverte sur le monde.

www.origine.correze.fr



Rappel

Origine Corrèze est une marque déposée par le Département de la Corrèze. Les candidatures sont validées après une procédure d'examen par un comité d'agrément. Ce comité d'agrément anime le réseau Origine Corrèze, développe le lien entre les membres, élabore et met en œuvre les plans de promotion de la marque et veille au respect des engagements de la part des membres titulaires de la marque.

La Corrèze à Paris

Depuis 1 an, le Département a organisé de nombreuses opérations de promotion à Paris.

Salon du Made in France fin 2019

10 entreprises Origine Corrèze étaient présentes sur ce salon d'une durée de 8 jours qui a attiré environ 80 000 visiteurs et qui a généré de nombreux contacts pour les producteurs et les artisans Origine Corrèze.

Salon de l'Agriculture 2020

500 000 visiteurs, une exposition médiatique hors normes... Le Salon International de l'Agriculture a placé le savoir-faire corrézien au premier plan national.

Boutique éphémère à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris

Près de 6 mois d'exposition pour les produits d'une trentaine d'artisans et producteurs. La Corrèze s'est hissée au premier rang de tous les territoires accueillis dans la boutique de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine.





1001 Pierres
Philippe Leymat - Branceilles

Nous sommes les vignerons de Branceilles, un vignoble d'une trentaine d'hectares qui a été relancé en 1998. Nous produisons des vins rouges, rosés et blancs et du vin de paille, en AOC Corrèze. Actuellement, la moitié de notre surface est en bio. La Corrèze est un pays de projets collectifs depuis très

longtemps et, naturellement, quand cette marque a été créée, on s'est rapprochés. On voit aujourd'hui l'élan et le dynamisme que cela apporte à nos produits de qualité.

A travers quelques événements, on sent que cette marque est en train de prendre. Nous avons des retours très positifs. Cela nous permet de nous faire connaître au-delà de nos frontières. La Corrèze est un pays de traditions, d'histoires et d'hommes.



La Brasserie des Anges
Stéphanie Coulange - Chamboulive

Je suis brassreuse. Je fais de la bière selon un mode de fabrication ancestral : le brassage est manuel, la cuisson se fait au feu de bois et la fermentation en fût de chêne. Avec Origine Corrèze, il y a un produit et un savoir-faire reconnus et ancrés sur notre territoire. J'ai adhéré pour

participer collectivement à un projet de mise en valeur de notre territoire et de ses savoir-faire. Ça fait 14 ans que je suis en Corrèze. Pour moi, c'est le nouveau far-west : tout est possible ici, on peut lancer une activité sans trop de difficultés. Il y a encore des valeurs, ici, de solidarité et d'entraide.



Ynovéa
Cathy Lopez - Naves

C'est une entreprise qui a pour vocation de transformer les insectes en aliments et produits naturels pour les animaux et pour la pêche de loisirs. Origine Corrèze, pour

Ynovéa, c'est un gage de qualité et ça veut aussi dire qu'on appartient à un territoire, à un groupe de personnes qui veulent avancer, promouvoir tout ce qui se passe sur ce territoire et mettre en avant tout le travail effectué ici.



Le Moulin de la Vie contée
Anne Jaubertie - Ligneyrac

Notre ambition était de continuer à faire vivre la ferme familiale. Nous sommes producteurs de noix et d'huile de noix. Nous fabriquons également du vin de noix, de la farine de noix et des produits chocolatés. La démarche Origine Corrèze, c'est la reconnaissance de notre savoir-faire qui est complémentaire de l'AOP Noix et

huile de noix du Périgord. Ça nous permet de nous inscrire dans une démarche collective avec d'autres entrepreneurs, d'autres énergies, d'autres talents.



Styl & Bois
Nicolas Delmas - Brignac-la-Plaine

Je tourne tout ce qui est tournable : coupe à fruits, plateau de fromages, stylos haut de gamme, ustensiles de barbier... C'est venu d'une passion pour le bois. Je travaille les essences locales comme le châtaignier, le chêne, le hêtre et quelques essences fruitières comme le pommier. Je suis fier d'être corrézien et de pouvoir

représenter la Corrèze à travers mes créations. J'aimerais partager des créations communes avec d'autres artisans corréziens. Origine Corrèze me permet aussi de participer à des salons plus importants, tel que le salon du Made in France.



La Fabrique du Bois Vignaud
Valérie Marin - Saint-Clément

C'est une savonnerie artisanale que j'ai créée en 2018. Je conçois mes recettes, fabrique des savons pour la toilette et des

savons pour l'entretien du linge et je les commercialise en proximité. Je propose des produits sobres, entièrement fabriqués à partir d'ingrédients d'origine naturelle. Un produit Origine Corrèze s'inscrit dans une histoire, une tradition, un territoire. C'est un signe de reconnaissance, un gage de transparence et cela a du sens pour le consommateur. S'inscrire dans la démarche a été une évidence. C'est une offre qui rend lisible des produits qu'on ne soupçonnait peut-être pas. C'est une dynamique collective qui nous rend tous plus forts.



Le Département mobilisé pour la viabilité hivernale

Jusqu'au 19 mars, les services routiers du Département assurent en permanence le dispositif de viabilité hivernale.

De l'entretien courant jusqu'aux grands travaux, la sécurité routière est la priorité du Département. Territoire aux hivers souvent rigoureux, la Corrèze connaît des conditions de circulation délicates en période hivernale. Pour faire face aux intempéries (plus particulièrement le verglas et la neige) et assurer la sécurité routière des usagers sur les 4 700 km de routes départementales, un plan de viabilité hivernale est établi chaque année pour définir l'organisation de la Direction des Routes. Basé à Tulle, le Centre

Opérationnel des Routes (COR) centralise les signalements et les sollicitations qui émanent du terrain et il coordonne les interventions des agents. Les 25 Centres d'entretien des routes, bâtiments et fibre (CERBF) répartis sur le territoire jouent un rôle primordial dans la surveillance et le traitement des chaussées, notamment avec l'appui des patrouilleurs qui mettent tout en œuvre pour déclencher rapidement les interventions. Lors des épisodes d'intempéries modérées, les interventions se font avec un seul agent

par camion, permettant ainsi d'assurer plus d'interventions plus rapidement.

Depuis l'an passé, les engins de déneigement sont progressivement équipés d'une sonde de thermologie qui permet de relever différents paramètres climatiques. Elle assiste le chauffeur en réglant automatiquement la quantité optimale de sel à épandre sur la chaussée et elle permet de réaliser jusqu'à 20 % d'économies de sel.

La viabilité hivernale en chiffres

- **9** secteurs territoriaux
- **4 700 km** de voirie
- **255 agents** répartis sur 26 sites
- **49 engins** de service hivernal en verglas

- **58 engins** de service hivernal en déneigement
- **3 000 tonnes de sel**
- **1 000 tonnes de pouzzolane** prévues pour cet hiver



Routes 2025 : les choix des tracés ont été arrêtés pour les déviations de Meymac et Lubersac

Suite aux concertations publiques, les tracés des déviations de Meymac et de Lubersac ont été retenus par les élus, en prenant en compte les remarques exprimées lors de ces consultations. Après le lancement des travaux de la

déviations de Malemort en 2020, ces deux projets progressent pour un lancement des travaux dans les prochaines années. Enfin, s'agissant du contournement de Noailles, les études d'avant-projet sur le tracé se terminent prochainement

et elles pourront donner lieu, cette année, à l'établissement des dossiers réglementaires préalables à la demande d'autorisation environnementale auprès des services de l'État.

En 2021, ayons la fibre corrézienne !

Afin de raccorder tous les Corrèziens au Très Haut Débit, le Département de la Corrèze a engagé, en juillet 2016, le programme Corrèze 100 % fibre 2021 répondant à 2 objectifs : raccorder tous les Corrèziens à la fibre d'ici 2021 et débiter le déploiement par les zones les moins bien desservies actuellement.

Les chantiers se poursuivent partout en Corrèze afin de raccorder les Corrèziens le plus rapidement possible au réseau fibre. C'est notamment le cas à Veix, 85 habitants, où des travaux sont actuellement conduits par l'entreprise Axione en charge de ce secteur. Dans cette commune, 18 foyers sont déjà raccordables à la fibre et les autres le seront en mars 2021.

Comme l'a précisé Pascal Coste en visitant le chantier de Veix, «Corrèze 100% Fibre est un programme unique en France et, en débutant le déploiement par les zones les moins bien desservies, l'engagement du Département en faveur de la ruralité se traduit concrètement, comme ici à Veix».

Au total, 5 600 prises seront construites sur le territoire de la Communauté de Communes de Vézère-Monédières-Millesources, engagée aux côtés du Département pour la réalisation de ce projet. Actuellement, Corrèze 100% Fibre 2021 poursuit sa phase de commercialisation pour permettre aux Corrèziens de s'abonner et bénéficier d'un réseau Internet à Très Haut Débit bien supérieur à ce que propose l'ADSL jusqu'à présent.



CORREZE
LE DÉPARTEMENT
100% fibre 2021

Pour savoir si un foyer est éligible, se rendre à l'adresse suivante :

www.nathd.fr

Pour accéder au calendrier du déploiement en Corrèze :

www.correze.fr/correze-fibre2021



Sylvie Dégery - Maire de Veix

Votre commune vient d'être équipée en fibre optique.

Qu'en attendez-vous ?

J'attends des changements concrets : la technologie FTTH (fiber to the home) installée jusque dans la maison permet de profiter d'une connexion sans coupure, stable et sans perte de qualité permettant la transmission des données à très haut débit, même à petit prix.

Nous constatons déjà un développement conséquent : 4 maisons neuves et 7 maisons rénovées habitées en permanence, 2 gîtes d'accueil. Veix est une commune dynamique et attractive mais avec le programme fibre Très Haut Débit, nous attirons des jeunes qui viennent de Paris, du Nord ou de villes très urbanisées. Des Parisiens sont déjà en télétravail, d'autres sont impatients de s'installer, souhaitant profiter d'une qualité de vie et de communication à distance avec la solution de la fibre.



Un jeu pour le Transcorrèzien

Portée par une passion d'enfance et le désir de transmission, Magalie Toulzat a entièrement conçu «Le Jeu du Transcorrèzien», un jeu de société instructif sur l'histoire du train emblématique de la Corrèze.

101 cases pour les 101 kilomètres du parcours du Transcorrèzien reliant Tulle à Ussel. Telest le périple à accomplir pour les 6 joueurs s'ils veulent remporter la partie de ce jeu conçu par Magalie Toulzat, une habitante de Saint-Martial-de-Gimel. Un voyage dans le temps agrémenté de 150 questions scrupuleusement élaborées par la créatrice. «Je me suis inspirée de

mes nombreuses lectures sur le sujet, dont le livre écrit par mon père, qui était un grand passionné du Transcorrèzien», explique-t-elle.

La ligne du Transcorrèzien a fonctionné de 1912 à 1960 et a laissé une empreinte très forte dans la mémoire locale. «J'avais déjà réfléchi à un prototype du jeu en

2014, se souvient Magalie Toulzat. Cette année, j'ai eu envie d'aller au bout du projet».

Le jeu, tiré à 300 exemplaires, est en vente au prix de 39 euros, directement auprès de Magalie Toulzat.

magalie.toulzat@orange.fr
06-32-32-80-52

Le prix Chadourne pour Patrick Deville

Le Prix Chadourne 2020 a été décerné à Patrick Deville pour «Amazonia», publié au Seuil.

Le lauréat devance Yoann Barbereau pour «Dans les geôles de Sibérie» (Stock), Jessica Nelson pour «Brillant comme une larme» (Albin Michel), et Sébastien Spitzer pour «Le cœur battant du monde» (Albin Michel).

Le jury, sous la présidence d'honneur

de Jean-Luc Coatalem, était composé d'Anne Barrère (productrice de télévision), Jean Brousse (éditeur), Michèle Fitoussi (lauréate 2019), Irène Frain (auteure), Blandine Hutin (journaliste), Christiane Kopylov (éditrice), Librairie Baignoire d'Archimède (Laurence Guillemot ou Elodie Martin), Laurent Personne (ancien

directeur de cabinet du secrétaire perpétuel de l'Académie française), Michel Peyramaure (journaliste, écrivain), Jean-Guy Soumy (écrivain) et Bernard Thomasson (rédacteur en chef adjoint France Info).

Le calendrier des pompiers sur d'autres modes

En raison du contexte sanitaire, les sapeurs-pompiers s'adaptent et distribuent les calendriers de plusieurs façons aux habitants de leur secteur d'intervention.

Les habituelles tournées sont maintenues par plusieurs amicales de sapeurs-pompiers avec un seul passage par foyer.

Par ailleurs, des alternatives sont mises en place : cagnottes en ligne, présence des pompiers sur les marchés... Les

calendriers sont également mis en dépôt chez les buralistes du département.



Une académie pour les métiers de l'aide à domicile

Pour changer de regard sur les métiers de l'aide à domicile, pour les promouvoir et recruter, le Département de la Corrèze a créé l'Académie des métiers de l'autonomie en Corrèze (AMAC) en concertation avec les Services d'accompagnement et d'aide à domicile et avec la plateforme des métiers de l'aide à domicile AGGENA.



Changer de regard sur le métier

Pour recruter des aides à domicile et anticiper les départs à la retraite, le Département a misé sur de nouveaux modes de formation innovants qui impliquent les personnels en activité.

L'aide à domicile est un secteur majeur de l'activité économique et sociale en Corrèze. Constitué d'un réseau de 22 Services d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAAD), le secteur emploie 1 300 personnes dont les missions sont d'assurer le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Pour assurer la pérennité d'un secteur dont près de la moitié des effectifs est âgée de plus de 50 ans, et ainsi conforter le modèle social corrézien de l'aide à domicile, le renouvellement des personnels intervenant à domicile est nécessaire et représente un défi à relever. Pour y parvenir, le Département a créé l'Académie des métiers de l'autonomie

en Corrèze (AMAC), un nouveau dispositif qui combine trois idées fortes : découverte du métier, recrutement et fidélisation dans l'emploi.

Des « ambassadeurs », formés à la présentation de leur métier, accompagnent en immersion le candidat dans l'objectif de changer l'image du métier et d'en souligner les nombreuses valeurs.

Ensuite, les candidats suivent une formation pratique de deux jours. A l'issue de cette formation, le candidat a acquis des connaissances essentielles pour pouvoir débiter dans ce métier. Une certification lui est délivrée au titre de l'AMAC. Elle atteste du savoir-faire

et du savoir-être du candidat et donne accès à un emploi en contrat à durée indéterminée au sein d'un SAAD.

Enfin, dans le but de sécuriser les premiers pas du candidat dans son nouveau métier, un tutorat de trois jours est mis en place, sous la responsabilité d'une aide à domicile, elle-même formée à l'exercice de ce tutorat.

Cette étape est complétée par une formation continue durant 1 an pour approfondir ces connaissances.

Le coût de cette formation, ainsi que de l'ensemble des supports et documents pédagogiques est pris en charge par le Département.

Chiffres

- **22 SAAD** (Services d'accompagnement et d'aide à domicile)
- **1 300 personnels** (dont une centaine minimum partiront à la retraite d'ici 2022)
- **46 %** d'entre elles ont plus de 50 ans
- **94 %** travaillent en CDI





Sandrine Maurin
Vice-présidente
du Conseil départemental
en charge de la solidarité

A quels besoins répond l'Académie des métiers de l'autonomie en Corrèze (AMAC) ?

Aujourd'hui, le secteur de l'aide à domicile doit faire face à un nouveau défi : celui du recrutement et du renouvellement des personnels intervenant à domicile.

Le besoin est urgent car près de la moitié des effectifs ont plus de 50 ans et de nombreux départs en retraite sont prévus prochainement.

Pour y répondre, nous avons donc lancé l'Académie des métiers de l'autonomie en Corrèze pour

accompagner les Services d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAAD) dans leur recrutement.

Quelles sont les particularités de cette action ?

Ce dispositif a été co-construit en partenariat avec les SAAD autour de 3 axes : l'attractivité du métier, le recrutement et la fidélisation dans l'emploi.

Ainsi, nous avons créé un véritable parcours corrézien de l'aide à domicile. Notre intention est de valoriser ce métier, d'encourager les vocations, mais aussi de faciliter l'intégration des nouvelles recrues avec la mise en place d'un tuteur et des formations lors des premiers mois d'activité.

Ce dispositif permettra également de soutenir l'emploi et l'activité économique des SAAD dans nos territoires.

Un parcours sur mesure



FAISONS CONNAISSANCE !

Lors d'une présentation ludique et inspirante du métier d'aide à domicile.

VIS MA VIE D'AIDE A DOMICILE !

Une journée entière « sur le terrain » accompagnée par une aide à domicile « ambassadrice » expérimentée qui vous montrera tous les aspects du métier : les bons... comme les moins bons !

JE PARS EN FORMATION !

2 jours pour :

- Comprendre les bases de mon futur métier,
- Communiquer avec une personne âgée et/ou handicapée,
- Apprendre les bons gestes pour prendre soin de la personne aidée et de moi-même...

Recrutement en CDI dans un SAAD

ACCOMPAGNE POUR ETRE INTEGRE ET SECURISE

- Une aide à domicile « tutrice », spécialement formée et à mon écoute pour faciliter mon intégration dans la structure pendant les premières semaines suivant mon arrivée.



DES ATELIERS FORMATIONS PENDANT UN AN !

Pour faire de vous une aide à domicile confirmée et épanouie dans votre travail !
4 heures de formation par mois pendant un an pour maîtriser toutes les facettes du métier.

Pour rejoindre l'AMAC

Tél : 05 55 26 30 42
mail : k.lefebvre@aggena.fr
www.aggena.fr

Plan mobilité 19

La mobilité est un facteur indispensable de l'aide à domicile. Pour répondre à cet impératif, le Département va lancer à la fin du premier trimestre 2021 un Plan de mobilité, en partenariat avec un établissement bancaire, qui propose un prêt à des conditions préférentielles pour l'obtention du permis de conduire et l'achat d'un véhicule. Le plan comprend un prêt à taux avantageux, un accompagnement individualisé de la banque, un engagement de cautionnement des prêts par le Département, la prise en charge des intérêts par le Département et un différé de remboursement d'un an pour permettre l'inclusion professionnelle progressive.

Renseignements : Direction de l'autonomie - 05 19 07 85 00

Elles parlent de l'AMAC

Ambassadrice, formatrice, directrice de SSAD, nouvelle recrue... Elles témoignent de leur expérience vécue suite à la mise en place de l'Académie des Métiers de l'Autonomie en Corrèze.



Valérie Decemme - Directrice du SAAD «La belle vie»

Quand on reçoit une candidature pour une aide à domicile, on l'oriente vers la plateforme AGGENA qui, après étude du dossier, la renvoie vers notre ambassadrice pour une immersion d'une journée à ses côtés. Lors de cette journée, la personne a une vue d'ensemble des interventions. Depuis la mise en place de l'AMAC, nous avons recruté une pépite. Elle nous donne entière satisfaction et, ce qui est intéressant, c'est que ce n'est pas une personne a priori tournée vers nos métiers. En plus des deux journées de formation qui ont précédé son recrutement, la personne, une fois embauchée, effectue deux heures de formation supplémentaires par mois pendant un an. La très bonne idée de cette formation continue mise en place par l'AMAC est qu'elle est également ouverte aux personnels déjà en place.



Marie Ginestet - Ambassadrice

Le rôle d'une ambassadrice de l'AMAC est de faire découvrir à des jeunes ou à des moins jeunes, et à des personnes en reconversion professionnelle, le métier d'aide à domicile. Ces personnes passent une journée complète en immersion avec nous. Il nous faut leur montrer tout ce qui fait le métier, les avantages comme les inconvénients. Les gens ont en général une vision totalement erronée du métier d'auxiliaire de vie. Ce n'est pas que faire le ménage. Il s'agit avant tout d'aide à la personne. La richesse de ce métier, c'est le lien créé, les relations humaines. C'est si riche que j'exerce ce métier depuis 38 ans et que je n'ai jamais eu envie d'en changer. Pour le moment, les personnes qui m'ont suivie en immersion ont toutes apprécié cet aspect des relations humaines. L'une d'entre elles a déjà été embauchée.



Marie Vosghien - Responsable de la formation

Dans le cadre de l'AMAC, nous accueillons les personnes qui viennent d'effectuer leur journée de sensibilisation auprès d'une ambassadrice. Nous expliquons les bases du métier, les comportements à adopter, les attentes des employeurs et des bénéficiaires... A Brive et à Naves, les formations se déroulent dans un appartement pédagogique équipé. Ailleurs, nous amenons du matériel pour se mettre en situation. Parmi les apprentissages, nous abordons la toilette qu'appréhendent souvent les aides à domicile et les bénéficiaires : nous apprenons comment entrer dans l'intimité d'une personne en la mettant à l'aise. Nous enseignons également les gestes pour ne pas faire mal tout en se protégeant soi-même, notamment le dos. Une vingtaine de personnes ont déjà suivi la formation depuis la création de l'AMAC.



Mélanie DENEUX - Nouvelle recrue

J'ai eu connaissance que cette branche de métiers cherchait à recruter. Je n'avais aucune expérience. J'ai d'abord passé une journée en immersion puis, trois jours plus tard, j'ai reçu une formation de deux jours à Naves. Tout s'est vraiment bien passé. Même si je n'ai pas réellement été surprise par les aspects du métier, je ne pensais pas que ça me plairait autant. A la suite de ma formation, j'ai été embauchée en CDI par l'ADHAP. Je bénéficie de plusieurs heures de formation continue par mois. Je reste sur mon ressenti : je ne me suis pas trompée.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?



Nathalie Coudert – Aide à domicile

J'ai choisi ce métier, déjà parce que mes parents s'occupaient de ma grand-mère qui était malade à la maison. Il y avait donc des intervenantes, des infirmières, des kinés et moi j'aimais bien aider ces gens-là qui s'occupaient de ma grand-mère. Après, je pense que c'est devenu une vocation. L'aide à la personne, c'est quelque chose de beau. Il faut avoir de l'empathie, bien sûr, on ne peut pas faire ce métier si on n'a pas de vocation mais il apporte énormément. J'aime aider les gens. Pour moi, le métier d'aide à domicile, c'est être près des gens qui sont en difficulté, qui malheureusement sont parfois seuls face à leur situation. On leur apporte du soutien et de la joie de vivre. Leur apporter un rayon de soleil est extraordinaire tant ils ont besoin de ça. C'est valorisant pour eux et pour nous. Il faut aimer les gens pour les aider. C'est un très très beau métier.

Mon activité professionnelle m'apporte de la joie de vivre. Voir les remerciements dans les yeux des gens, ça m'apporte beaucoup humainement. On a beaucoup à apprendre de ce métier là. Les souvenirs marquants, on en a beaucoup, qu'ils soient tristes ou joyeux. Nous sommes les seules personnes qu'ils voient dans une journée. Ils sont heureux de nous voir arriver.



Éléments de démographie

En Corrèze, 33 592 personnes sont âgées de + de 75 ans

(14 % de la population, chiffre bien au dessus de la moyenne nationale : 9 %).

38,5 % d'entre elles vivent seules



Un dispositif innovant pour accompagner entreprises et bénéficiaires du RSA

Mis en place par le Département, le Contrat Local d'Innovation Sociale (CLIS) a pour objectif d'accompagner les bénéficiaires du RSA vers le retour à l'emploi.

Depuis 2015, la priorité du Département est de favoriser l'insertion professionnelle en permettant à tous les Corrèziens d'accéder à un emploi ou une formation. Pour atteindre cet objectif, le Département a initié de nombreuses actions innovantes en s'appuyant sur les besoins des entreprises locales et des personnes en voie d'insertion professionnelle. Parmi ces actions, un nouveau dispositif a été créé : le Contrat Local d'Innovation Sociale (CLIS).

L'ambition de ce contrat est de répondre

à deux problématiques souvent rencontrées : difficulté à recruter pour de nombreuses entreprises corrèziennes face à des besoins pourtant récurrents, et difficulté à maintenir dans l'emploi des bénéficiaires du RSA au-delà des premières semaines de reprise d'activité. Ce contrat vise donc à favoriser l'intégration du bénéficiaire du RSA, à travers une action de tutorat au sein de l'entreprise pour l'accompagner dans le retour à l'emploi.

Le temps de ce tutorat, une aide financière

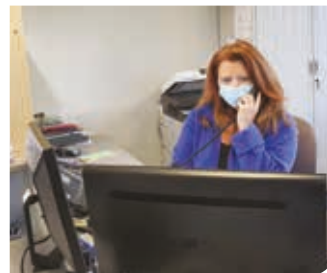
est versée par le Conseil départemental afin de soutenir l'entreprise. Cette aide, de 3 000 € pour un CDD de 6 mois et de 4 000 € pour un CDI, est versée à l'employeur/tuteur pour sécuriser la prise de poste et l'adaptation à l'emploi. Elle cible des contrats suffisamment longs pour assurer l'intégration et donc la pérennisation dans l'emploi.

Contact
05 55 93 74 20
mculot@correze.fr

Témoignages

C'est à Allasac que le premier CLIS a été établi entre le Département et la SARL Géraud pour l'embauche de Sophie Lejeune, sur la base d'un CDD de 6 mois.

Dans le dispositif RSA depuis 2 ans, Sophie profitera donc d'un tutorat au sein de sa nouvelle entreprise et sera également accompagnée par un coach professionnel du Département durant une période de 4 mois.



Sophie Lejeune

« Je suis secrétaire comptable de formation. Le premier confinement a mis fin à mon activité dans l'événementiel. J'ai alors dû me résoudre à demander le RSA, en essayant de retrouver un emploi. Avec un accompagnement du Département à travers le CLIS, j'ai été embauchée comme secrétaire comptable du garage Géraud. »



Vincent Géraud

« Elle nous apporte son expérience. Moi, je l'aide dans le suivi des factures et dans la prise en main du logiciel de comptabilité. Je suis là aussi pour lui apporter des compétences dans les métiers de l'hydraulique et de l'électricité automobiles. »



Une solidarité de proximité en Corrèze

Face à la crise sanitaire, le réseau des Maisons de Solidarité Départementales (MSD) permet un accueil, une écoute et un accompagnement pour les Corrèziens, au plus près de chez eux.

Comme pour l'ensemble de son action, le Département s'attache à conduire ses missions de solidarité dans un souci de proximité pour agir au plus près des Corrèziens. Depuis le printemps dernier, le Département est pleinement mobilisé pour accompagner les plus fragiles. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur un réseau de 12 Maisons de la Solidarité réparties sur l'ensemble du territoire et 200 travailleurs sociaux de proximité.

L'action de ces MSD se répartit en 4 grands domaines :

- L'accueil, le conseil et l'orientation des usagers dans le cadre de l'accès aux droits sociaux ;
- L'accompagnement des bénéficiaires du

RSA par des actions d'insertion sociale et professionnelle ;

- La prévention et la protection des enfants et des familles vulnérables ;
- L'accompagnement des personnes âgées ou handicapées en liaison avec les Instances de Coordination de l'Autonomie (ICA).

En 2020, les travailleurs sociaux ont été particulièrement mobilisés dans le domaine de la protection de l'enfance, avec une augmentation du nombre d'informations préoccupantes durant le confinement et donc, des évaluations et des mesures prises auprès des familles afin de protéger les enfants en situation de vulnérabilité.



Retrouvez toutes les informations sur les 12 Maisons de Solidarité Départementales (Argentat, Bort-les-Orgues, Brive Centre, Brive Est, Brive Ouest, Egletons, Juillac, Meymac, Meyssac, Tulle, Ussel, Uzerche) :

www.correze.fr/MSD

Témoignage



Mélanie Stephan
Chef de service MSD Tulle et Uzerche

d'allocation en ligne, instruire une demande d'aide financière sur la base de photos et de documents transmis pas MMS... Dans certaines situations, ces modalités ont été très porteuses pour

Les MSD sont les points d'ancrage sur les territoires de l'ensemble des services de l'action sociale du Département. Le propre de ce service est d'accueillir et de rencontrer le public. Lors du 1^{er} confinement nous avons dû adapter notre accueil en privilégiant les rendez vous téléphoniques. L'ensemble des travailleurs sociaux ont dû faire preuve d'ingéniosité pour accompagner les publics : guider par téléphone quelqu'un pour réaliser une demande

l'accompagnement futur. Nous avons poursuivi nos missions de protection de l'enfance et des personnes vulnérables en allant au domicile. Les agents ont su se mobiliser.

Lors du déconfinement, nous avons tout mis en œuvre pour assurer la sécurité de tous, public et agents. Depuis, nous enregistrons une hausse des sollicitations : précarisation des situations, des demandes qui n'ont pas été exprimées pendant le confinement, des situations très dégradées de personnes vulnérables qui émergent, un nouveau public (jeunes, nouveaux bénéficiaires RSA et demandeurs d'emploi).

Aujourd'hui, cette activité est toujours aussi dense avec une recrudescence des informations préoccupantes au niveau de la protection de l'enfance et un accueil de l'ensemble des bénéficiaires RSA pour la finalisation de leur contrat d'engagement.

Des partenaires pour le Département

L'Adil et le C.A.U.E de la Corrèze sont des organismes qui travaillent au plus près des services du Département dans ses missions dédiées à aider les Corrégiens à construire ou rénover un logement.

L'Association départementale d'information sur le logement (ADIL)

L'ADIL, outil au service du public et des acteurs de l'habitat, offre aux particuliers un conseil complet, neutre, personnalisé et gratuit sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme.

Ses conseils répondent à toutes les questions : établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de

l'usager, fiscalité immobilière, prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, contrats de construction, contrats d'entreprise, contrats de maîtrise d'œuvre, responsabilités en matière de construction, assurances liées à la construction et au logement, permis de construire et règles d'urbanisme, copropriété, amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant ou par le locataire, relations avec les professionnels de l'immobilier, allocation logement, aide personnalisée au logement, règles

d'attribution des logements HLM... L'ADIL n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation.

Contact
05 55 26 56 82
adil.19@orange.fr
Site : www.adil19.org/



Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Corrèze (C.A.U.E)

C'est une association de droit privé investie d'une mission de service public. Depuis plus de 40 ans, conseiller, former, informer et sensibiliser constituent ses principales actions.

Il assure des conseils gratuits aux collectivités et aux particuliers dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Ses objectifs sont la préservation et la promotion de la qualité du cadre de vie de tous les Corrégiens.

Pour construire, restaurer, transformer un bâtiment, les architectes conseillers du C.A.U.E informent et orientent, dès le lancement du projet, avant le dépôt de permis de construire sur le choix du terrain, l'implantation du bâtiment, le système constructif, la qualité bioclimatique, le caractère architectural, l'organisation des espaces, le choix des matériaux et des couleurs, les possibilités d'agrandissement, la restauration du petit patrimoine ou la réglementation.

Lors d'un projet d'aménagement d'un jardin ou d'une plantation de haie, la paysagiste conseillère du C.A.U.E accompagne pour définir l'organisation des espaces extérieurs, la disposition des plantations, le choix des essences de végétaux, le choix des clôtures...

Le C.A.U.E propose également des visites grand public et des expositions et il publie régulièrement des plaquettes informatives et pédagogiques.

Le C.A.U.E 19 accueille, sur rendez-vous, dans ses locaux.

05 55 26 06 48
caue.19@wanadoo.fr



Toutes vos questions sur
L'HABITAT EN CORRÈZE

05 55 93 77 77

OU **www.correze.fr**





Le Département s'engage pour la culture et la jeunesse

Lors de la dernière séance plénière qui s'est tenue le 27 novembre 2020, les conseillers départementaux ont pris des décisions importantes pour l'avenir du Département dans de nombreux domaines.

Un soutien réaffirmé à l'ensemble des acteurs culturels corréziens

Cette année encore, les élus départementaux ont confirmé le soutien du Département au secteur culturel avec la reconduction d'une enveloppe de 1,5 million d'euros de subventions pour 2021.

Cette enveloppe conséquente permettra de soutenir de très nombreux acteurs et manifestations, partout en Corrèze, que ce soit les grands événements à vocation départementale ou toutes les manifestations qui font vivre notre ruralité au quotidien et contribuent à notre bien-vivre ensemble.

Après le maintien des aides de 2020 malgré l'annulation de nombreuses dates, le Département réaffirme ainsi son soutien en se plaçant aux côtés des

acteurs culturels pour 2021.

L'ODCV et le Département de la Corrèze : C'est reparti pour un tour !

Depuis plus de 70 ans, le Département facilite l'accès aux vacances et aux séjours éducatifs des jeunes Corréziens à travers un partenariat avec l'Œuvre Départementale des Centres de Vacances (ODCV). Ainsi, le Département accompagne chaque année l'ODCV à hauteur de 328 000 €.

Ces dernières années, ce partenariat a porté ses fruits avec des résultats très satisfaisants. En 2019, 1 900 élèves ont fréquenté les trois sites d'accueil de La Martière, Chamonix et Bugeat.

En 2020, dans un contexte qui a fortement impacté l'activité de l'ODCV, un partenariat a notamment été mis en place au bénéfice des enfants confiés

à l'Aide Sociale à l'Enfance afin de leur offrir la possibilité de changer d'environnement ainsi que de proposer aux assistantes familiales un moment de répit.

Sur la base de ce bilan très positif, la convention de partenariat entre l'ODCV et le Département a été renouvelée par les élus départementaux jusqu'en 2024 avec un soutien de 328 000 € par an.

3,2 millions d'euros pour garantir les conditions d'enseignement dans les collèges

Afin d'accompagner les 25 collèges publics et les 5 collèges privés au cours de cette année scolaire, c'est une enveloppe de près de 3,2 millions d'euros qui a été attribuée par les élus départementaux pour garantir aux élèves des conditions de scolarité optimales.



Bernard COMBES

Conseiller départemental de Tulle

A la pêche aux nouveaux habitants

Le très haut débit pour tous les foyers corrèziens grâce à la fibre, ça avance, c'est vrai, mais il ne pourra sans doute pas être disponible dans tout le département en 2021, comme c'était promis.

Des médecins accessibles pour toutes les familles de la Haute Corrèze ? Le socle est posé, mais on est encore très loin du compte. Et pour approcher de ce

but, il faudra des mesures bien plus incitatives qu'une nouvelle action de communication auprès des étudiants en médecine ; des mesures sûrement contraignantes, cette fois de la part de l'Etat.

L'exécutif du Département vient de faire un nouveau pari : amener des urbains des métropoles à venir s'établir en Corrèze. L'objectif est louable.

La ruralité, la qualité de vie à la campagne sont redevenues à la mode à la faveur des confinements. D'autres départements ruraux ont d'ailleurs engagé des actions de communication pour attirer eux aussi de nouveaux habitants.

Comment l'exécutif corrèzien va-t-il s'y prendre ? Tout simplement en offrant aux urbains avides de verdure un week-end tous frais payés dans le département. Les familles qui en profiteront seront tirées au sort parmi les candidats. Et il leur sera alors proposé de les aider à trouver emplois, médecin, logement, école, collège ou lycée, activités de loisirs etc.

Reste à savoir si, parmi ces citadins, beaucoup décideront de s'installer durablement en Corrèze.

On le saura bien après les élections.

En tout cas, cette nouvelle initiative prouve que la recette miracle du « marketing territorial », présentée il y a peu comme si prometteuse par l'exécutif départemental, n'a pas donné les résultats annoncés. On s'en doutait.

Pour attirer de nouveaux habitants, d'autres initiatives, certes moins rutilantes, seraient sans doute plus efficaces. Comme des exemptions fiscales sur plusieurs années pour ceux qui s'installeraient ou de fortes aides pour rénover et rendre attractifs bien des logements vacants. Ou encore créer de nouvelles pépinières d'activités, comme celle qui va être installée à Naves et à Saint Clément par l'Agglo de Tulle pour des agriculteurs bio et des maraîchers. Ce qui inciterait bien des jeunes Corrèziens à rester au pays.



Christophe ARFEUILLERE

1^{er} Vice-président
du Conseil départemental

Une Corrèze toujours plus solidaire, dynamique et attractive

En 2016, nous avons misé sur la fibre optique pour déployer le Très Haut Débit avec notre programme Corrèze 100 % Fibre 2021 : la fibre pour tous et partout en 2021, soit 14 ans d'avance par rapport au programme établi par la précédente majorité.

A la volonté politique s'est ajoutée la force de convaincre nos partenaires pour trouver les financements et il nous faut remercier l'Etat, la Région et les intercommunalités corrèziennes qui se sont pleinement engagés à nos côtés.

Le réseau public Corrèze 100 % Fibre sera terminé à l'été. Nous espérons que les opérateurs privés, Orange et SFR qui déploient la fibre sur les agglomérations de Brive et Tulle, soient aussi performants afin d'être également au rendez-vous de la fibre rapidement sur ces territoires. Déployer le Très Haut Débit, accélérer la transition écologique, développer le réseau routier, améliorer le cadre de vie : autant d'actions engagées par le Département pour rendre la Corrèze plus attractive pour de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Ajoutez à cela l'accessibilité autoroutière, l'environnement réservé et l'art de vivre à la corrèzienne : notre département dispose de très nombreux atouts pour attirer de nouveaux habitants.

Alors pourquoi s'en priver ?

Pour répondre aux aspirations de nombreux citadins qui souhaitent aujourd'hui quitter les métropoles et changer de vie, nous avons fédéré toutes les énergies corrèziennes, intercommunalités, chambres consulaires, organisations socioprofessionnelles etc, pour conduire une belle campagne d'attractivité et de promotion de notre département. En lien avec nos partenaires, c'est une véritable « conciergerie » que nous allons mettre en place pour faciliter l'installation des nouveaux arrivants dans tous les domaines de leur projet de vie en Corrèze (emploi, logement, solidarité, etc.).

En 2021, nous poursuivrons ainsi notre engagement et notre action pour une Corrèze toujours plus solidaire, dynamique et attractive. Une Corrèze où il fait bon vivre ensemble.

Au nom des élus du groupe Corrèze demain, je souhaite, à chacune et à chacun d'entre vous, une très belle et heureuse année 2021 en Corrèze.

Ça s'est passé

Le Téléthon, malgré tout

Les 5 et 6 décembre, la 32^e édition du Téléthon a pu se dérouler malgré les conditions sanitaires. Pour accompagner la mobilisation et la générosité des Corrèziens, le Département a noué un partenariat avec l'AFM Téléthon Corrèze et la société Tellis. Cette dernière, entreprise corrézienne spécialisée dans la relation client à distance, a mis à disposition 120 salariés et 80 étudiants volontaires pour répondre aux appels de promesse de dons au 36 37.



La bûche Corrèze est croustillante

Conçue comme chaque année par l'Union des artisans pâtisseries de la Corrèze, l'édition 2020 de la bûche Corrèze a été présentée au Département. Conjuguant tradition et modernité, ce dessert de fêtes allie un sablé croustillant au citron vert à un biscuit amande associé à une compotée de fraises, le tout enrobé d'une mousse vanille. La bûche Corrèze est en vente chez les pâtisseries partenaires jusqu'au 15 janvier.



Ça va se passer



Hôtel du Département Marbot
9, rue René et Emile Fage
19000 TULLE
05 55 93 70 00

Newsletter



Abonnez-vous sur
www.correze.fr

Plus d'actus



@departementcorreze



@Departement19



correzeledepartement

Une version sonore gratuite est disponible pour les non-voyants.

Contactez-nous au 05 55 93 72 30

CORREZE MAGAZINE

Votre magazine trimestriel d'info départementale

Conseil départemental de la Corrèze - 9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex

Directeur de la publication : Pascal Coste

Rédacteur en chef : Patrice Foresti

Direction éditoriale :

Direction de la Communication
05 55 93 72 30

Photos (sauf mentions) :

Bastien Iturria, Odette Douhet
Pascal Rabot

Impression : Imprimerie IPS

Tirage : 130 000 exemplaires

Numéro ISSN : 1622-8464

Dépôt légal : janvier 2021

Courriel : correzemag@correze.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Meilleurs vœux

100% FIBRE
Ayons la fibre Corrézienne

Restons connectés

www.correze.fr




CORREZE
LE DÉPARTEMENT